

## APPEL DE PROPOSITIONS

### SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX AXES DE LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE DE L'IUJD

#### Concours 2022-2023

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
Lettre d'intention (éliminatoire) :	15 février 2022
Annonce des résultats :	22 février 2022
Demande de financement (projet détaillé) :	15 mars 2022
Annonce des résultats :	29 mars 2022

#### MISE EN CONTEXTE

En 2014, la programmation scientifique du CJM-IU validée par le financement du FRQSC s'intitulait « *Les multiples contextes de la violence subie et de la violence agie chez les jeunes: une compréhension indispensable pour une pratique innovante* ». Elle s'articulait autour de quatre axes: a) la violence subie, b) la violence agie, c) l'autonomisation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes, d) l'utilisation des connaissances.

En 2021, donc sept ans plus tard, la nouvelle programmation scientifique de l'IUJD s'articule autour des quatre axes suivants : a) la victimisation et la maltraitance; b) les troubles du comportement et la délinquance; c) l'insertion sociale et la résilience; d) les pratiques professionnelles et les systèmes publics.

Par ailleurs, la composition de l'équipe, tant au niveau des chercheur.e.s d'établissement, chercheur.e.s universitaires que des praticien.ne.s chercheur.e.s, a été renouvelée à plus de 60% depuis 2014. Il importe donc de soutenir le démarrage de travaux de recherche représentant à la fois les nouveaux axes de recherche et la nouvelle composition de l'équipe.

## OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier pour le développement des nouveaux axes de la programmation scientifique* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'abord d'encourager le démarrage de nouvelles démarches de recherche touchant un ou plusieurs des quatre axes de notre prochaine programmation. Cela dit, il est destiné aux candidats qui veulent *développer un nouveau créneau de recherche* et, ce faisant, amorcer les travaux préalables en vue de déposer à court ou moyen terme une demande de subvention plus conséquente à l'un des grands Fonds.

De manière plus spécifique, le démarrage de tels projets pourrait:

- Permettre aux chercheurs de repositionner des objets de recherche sous un nouvel éclairage;
- Permettre le démarrage d'une recherche portant sur une nouvelle problématique déjà bien définie, en lien avec *un* des quatre axes de recherche ou *plusieurs* de ces axes;
- Favoriser de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheur.e.s d'établissement, chercheur.e.s universitaires, praticien.ne.s-chercheur.e.s, membres des milieux de pratique, collaborateurs ou collaboratrice tels que les APPR du Centre d'expertise);
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, les activités de recherche proposées peuvent consister à : a) aborder un *nouvel objet* de recherche (ex. : la résilience<sup>1</sup> des jeunes en difficulté); b) approfondir une *nouvelle question* au sein du programme de recherche (ex. : de la résilience des jeunes à : une focalisation sur les victimes de maltraitance en bas âge); c) explorer une *approche théorique ou méthodologique* qui se distingue des recherches antérieures (ex. : regard épigénétique ou ethnoculturel sur la résilience des jeunes); d) développer une nouvelle façon de *produire, structurer et mobiliser des connaissances* (ex. : analyse des forums de discussion en ligne portant sur la résilience des jeunes); e) approfondir une question de recherche en considérant une *nouvelle population* (ex. : de la résilience des victimes de maltraitance en bas âge à : une focalisation sur les nouveaux arrivants au Québec).

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront contribuer au déploiement de la programmation scientifique et au développement de nouvelles collaborations entre ses membres.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet de recherche proposé est porté par un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD (chercheur.e d'établissement ou chercheur.e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.

---

<sup>1</sup> Il est à noter que la notion de résilience n'est ici utilisée qu'à titre d'exemple. Tout autre objet de recherche ou problématique aurait pu servir le propos (nouvel objet, nouvelle question, nouvelle approche théorique ou méthodologique, nouvelle façon de mobiliser des connaissances, nouvelle population).

- Le ou la candidat.e s'adjoit au moins un.e autre membre de l'IUJD (chercheur.e d'établissement, chercheur.e universitaire, praticien.ne-chercheur.e, APPR du Centre d'expertise).
- La thématique du projet de recherche proposé s'inscrit pleinement dans la prochaine programmation scientifique de l'IUJD.

## ATOUT

- Le projet permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.

## CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un ou deux ans, **dont 21 000 \$** sont destinés à **soutenir les étudiants de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycles**, préférablement sous forme de bourse, sinon de salaire. Le non-respect de cette condition entraîne le rejet de la proposition.

La période de financement est établie du 29 mars 2022 au 31 mars 2023.

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est livré au moment de l'attribution. Un deuxième versement de 70 % (24 500 \$) du financement est livré à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet de recherche à même le financement attribué.

Les portions du financement sont versées sur réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut<sup>2</sup>.

## PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION (ÉLIMINATOIRE)

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours doivent remplir le formulaire de la lettre d'intention (longueur maximale de 3 pages). La lettre d'intention est une étape éliminatoire et elle est munie d'un seuil global de passage à 70 %. Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Adéquation du projet aux objectifs et besoins exprimés dans l'appel de propositions	50 points
	✓ Clarté de la problématique ou de la question de recherche	

<sup>2</sup> Les transferts de fonds inter-établissements ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

	✓ Démonstration claire de la <i>nouveauté du créneau</i> de recherche par rapport aux travaux antérieurs du candidat ou de l'équipe.	
Candidats	✓ Développement de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'IUJD ✓ Implication d'étudiants dans le projet	25 points
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances reliées à un axe ou inter-axes ✓ Mesure dans laquelle des utilisateurs de connaissances sont clairement identifiés ✓ Mesure dans laquelle une demande de subvention de plus grande envergure est clairement envisageable	15 points
Réalisme de l'échéancier	✓ Calendrier réaliste des activités de recherche	10 points

#### PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes dont la candidature est retenue à l'étape de l'évaluation de la lettre d'intention sont invitées à déposer une demande de financement complète. Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin et qui leur sera éventuellement acheminé. L'évaluation des demandes est munie d'un seuil global de passage à 70 %. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis ✓ Démonstration de la <i>dimension innovante</i> du projet ✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données ✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	50 points
Candidats	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.) ✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers	20 points
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	10 points

Diffusion et transfert des connaissances	✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche	10 points
	✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique	
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche.	10 points

### ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert et d'utilisation des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

### POUR PRÉSENTER UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de lettre d'intention (éliminatoire) prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) des deux candidat.e.s principaux (un par secteur).

Date limite : le 15 février 2022

Les décisions seront transmises aux candidats **le 22 février 2022.**

### POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidat.e.s dont la lettre d'intention a été retenue doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des chercheurs (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs et collaboratrices (format abrégé, le cas échéant).

Date limite : 15 mars 2022

Les décisions seront transmises aux candidats **le 29 mars 2022.**

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel l'attention d'Véronique Noël : [veronique.noel.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:veronique.noel.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)